

lège, communie de nouveau pour satisfaire au précepte, est-il tenu de le faire dans l'église de sa paroisse ?

Rép. — Non.

8° Celui qui, ne pouvant communier dans sa paroisse, communie dans une autre église de son choix, est-il tenu ensuite de communier dans sa paroisse ?

Rép. — Les uns l'affirment communément, à moins toutefois qu'il n'ait eu la permission présumée de l'évêque ou de son curé, (ce qui arrive d'ordinaire) D'autres soutiennent que dans tous les cas il est libre de cette obligation.

UN CONTE MORAL

C'est un conte écrit par M. François Coppée de l'Académie Française, dans un journal de Paris.

« M. Grandcadet, député, regagne sa lointaine circonscription, pour passer les vacances du nouvel an.

M. Grandcadet a été très secoué par les derniers événements, et la sombre inquiétude habite dans son âme.

Son nom n'a pas encore été prononcé. Bon. Il n'a rien écrit, rien signé. A merveille. Mais qui peut répondre, par le temps qui court, qu'on ne trouvera pas, un de ces quatre matins, sur son compte, un papier compromettant ? Car enfin, tout de même, il a touché son petit pot-de-vin, l'honorable, comme les camarades, et il n'a pas cru mal agir. Voyons, je vous en fais juge. Il n'avait pas d'opinion sur le dernier appel des fonds ; il hésitait. Un homme considérable, un riche banquier, qu'il rencontrait dans son milieu politique, avec qui il était dans les meilleurs rapports, — presque un ami, — lui ouvre les yeux, lui fait comprendre combien il est opportun, que dis-je ? patriotique de voter dans un sens favorable à l'émission. Ce monsieur, qui sait vivre, qui est un parfait gentleman, lui propose — oh ! dans les termes les plus délicats — de l'associer aux opérations financières qui se préparent, tout naturellement, autour de cette grosse affaire, et lui assure, lui paie d'avance, — pour calmer ses scrupules, — un gain, mon Dieu, pas énorme, une misérable pièce de 25,000 francs.

M. Grandcadet, durant tout son voyage, est hanté de cauchemars affreux. Il arrive enfin dans sa petite ville.

Dès qu'il fut chez lui, sa servante Thérésine, qu'il avait